

PLANTES RARES OU INTÉRESSANTES DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER. II

par

B. PEYRE DE FABRÈGUES et J.-P. LEBRUN

Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire
des Pays Tropicaux
Service Agrostologique
MAISONS-ALFORT

RÉSUMÉ : Les récentes récoltes de B. PEYRE DE FABRÈGUES au Niger ont permis au co-auteur d'identifier quinze espèces nouvelles pour la flore de ce pays; onze d'entre elles sont également à ajouter à la Flora of West Tropical Africa, éd. 2. Certaines espèces, posant des problèmes taxinomiques ou biogéographiques, font l'objet de commentaires plus détaillés.

SUMMARY: The last collections in Niger Republic by B. PEYRE DE FABRÈGUES have enabled the co-author to add 15 species more to the flora of this country; 11 of them are also to be added to the Flora of West Tropical Africa, ed. 2. A few longer comments are given about some problems of taxonomy or biogeography.

Deux missions d'études pastorales effectuées en République du Niger — l'une par B. PEYRE DE FABRÈGUES, d'août 1967 à mai 1968 (*P. de F. 2454 à 2692*), dans la zone sahélienne de ce pays; l'autre d'octobre à décembre 1968 par G. BOUDET dans la région du Dallol Maouri — nous permet de donner une suite à notre première contribution¹ à la connaissance de la flore du Niger. Par ailleurs, des plantes encore innommées de prospections précédentes ont pu être étudiées, certaines par divers spécialistes qu'il nous est agréable de remercier ici : M^{me} A. RAYNAL, du Muséum de Paris (*Lythraceæ*), H. H. HEINE, Maître de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique (*Acanthaceæ*) L. E. KERS, du Riksmuseet de Stockholm (*Cleome*); de plus, J. RAYNAL, du Muséum, nous a fait le plaisir de rédiger ce qui a trait à la famille des Cypéracées.

Parmi les vingt plantes citées plusieurs méritent une attention particulière :

1. Voir Adansonia, ser. 2, 7 (3) : 391-398 (1967).

— une spectaculaire Papilionacée à fruits quadrialés, le *Sesbania tetraplera*, connue jusqu'ici de quelques localités éloignées les unes des autres mais nettement réparties selon un axe nord-sud, de la République du Sudan au Transvaal; GILLET (Kew Bull. 17 (1) : 151-152, 1963) estime que ce fait correspond à une distribution liée à l'activité d'oiseaux migrateurs; la découverte de la plante au Niger n'infirmé probablement pas le point de vue de GILLET, mais modifie l'aspect de sa distribution;

— une belle Composée blanche-canescence, le *Dicoma capensis*, plante d'Afrique du sud, trouvée ensuite au Tchad (Tibesti) au début du siècle et décrite comme genre nouveau par MAIRE en 1932, puis signalée en Algérie au Hoggar, enfin récoltée au Niger, dans l'Air méridional par PEYRE DE FABRÈGUES; ainsi dans l'état actuel de nos connaissances c'est une espèce à aire disjointe;

— une fort modeste Lythracée décrite en 1871, *Ammania urceolata*, représentée jusqu'ici par quelques échantillons récoltés en République du Sudan et qui maintenant est connue du Niger; probablement l'une de ces espèces presque jamais récoltées plutôt que réellement rare;

— une Asclépiadacée à longs fruits dressés, à feuilles linéaires, *Conomitra linearis*, décrite du Sudan et dont la découverte au Niger constitue la seconde récolte depuis 1840;

— deux Cypéracées jusqu'ici récoltées en peu de points d'Afrique occidentale, et jamais si loin à l'intérieur des terres : *Rhynchospora holoschanoides* (L. C. Rich.) Hert. et *Scleria lacustris* Wight.

Au total, 11 espèces sont nouvelles pour l'ouest africain. Précisons enfin, que nous citons les plantes par ordre alphabétique de famille.

ACANTHACEAE

1. **Lepidagathis scariosa** Nees, in Wall. Pl. As. Rar. 3 : 95 (1832).

Boudet 5070, près de Koté-Koté, au nord-est de Gaya (carte Sabongari), 16-10-1968, plateau gravillonnaire (ALF); *5090*, entre Gaya et Bengou (carte Gaya), 17-10-1968, même type de station (ALF).

Rép. du Sudan, Ethiopie, Somalie, Kenya, Tanganyika nord—Arabie, Indes.

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., ed. 2 (1963).

ASCLEPIADACEAE

2. **Conomitra linearis** Fenzl., in Endl., Nov. Stirp. Dec. : 66 (1839).

SYN. : *Glossonema lineare* (FENZL.) DECNE in DC., Prodr. 8 : 555 (1844).

Peyre de Fabrègues s. n. et s. d., vers Tazolé (17°10'N - 9°10'E), sable argileux (ALF, P).

Le genre *Conomitra* a été ressuscité en 1956 par BULLOCK (voir : Notes on African *Asclepiadaceae*: VII, Kew Bull. 1955 (4) : 611-626, 1956).

La récolte citée ci-dessus est la seconde connue depuis 1840.

Niger!, Rép. du Sudan (types)!

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., éd. 2 (1963).

CAPPARIDACEAE

3. **Cleome africana** Botschantzev, Nov. Syst. Plant. Vascul. (Acad. Sci. URSS, Inst. Bot. Nom. V. J. Komarovii), **1** : 130 (1964).

SYN. : *C. arabica* L. f. et auct. mult.; non L. (1755).

Dans des études récentes BOTSCHANTZEV et KERS¹ ont montré que la plante africaine à feuilles trifoliolées, citées dans de nombreux travaux sous le binom « *Cleome arabica* L. » doit être nommée *C. africana* Bot.

Pevre de Fabrègues 2555, Air : Agadez (17° N-8° E), 10-10-1967, sur sables (ALF).

C'est sous le vocable « *Cleome arabica* L. » que la plante est signalée par Bruneau de Miré et Gillet dans leur contribution à l'étude de la flore du massif de l'Air (Journ. Agr. Trop. Bot. appl. **3** : 225, 1956).

COMMELINACEAE

4. **Aneilema pomeridianum** Stanfield et Brenan, Kew Bull. **15** (2) : 217 (1961); Brenan in Hutch. et Dalz., Fl. West Trop. Afr., ed. 2, **3** (1) : 31 (1968).

SYN. : *A. lanceolatum* var. « *evolutior* » C. B. Cl. in DC, Monogr. Phan., **3** : 227 (1881), p.p.

— *A. lanceolatum* auct. : HUTCH. et DALZ., Fl. West Trop. Afr., ed. 1, **2** (2) : 314 (1956), p.p.; non BENTH.

Pevre de Fabrègues 2175, Dan Barto-Matameye (13°10' N-8°20' E), 1-10-1960, sur sables (ALF); *2471*, km 30, piste Dosso-Doutchi (13° N-3°20' E), 21-8-1967, sur latérite (ALF).

Espèce affine du véritable *A. lanceolatum* Benth., mais en diffère par ses limbes longuement atténués vers la base, ceux de la partie inférieure plus longs que ceux de la partie supérieure, les feuilles basales souvent surmontées par des gaines portant des limbes nuls ou très réduits; marges des limbes bordées de poils coniques, étalés, assez distants; tiges non divisées; Fleurs pourpres.

Niger, Ghana, Nigeria.

Nouveau pour le Niger.

1. BOTSCHANTZEV V. : quid est *Cleome arabica* Just.? l.c. : 129-131 (1964). — KERS L. E., On the identities of *Cleome angustifolia* Forsk. and *Cleome arabica* L., Acta Horti Bergiani, **2** (8) : 335-342 + 2 pl. (1966).

COMPOSITAE

5. *Dicoma capensis* Less., *Linnæa* 5 : 277 (1830); Wilson, *Kew Bull.* 1923 : 378 et 382.

SYN. : *Tibestina lanuginosa* MAIRE, *Bull. Mus. Hist. nat. Paris*, ser. 2, 4 : 909-910 (1932). Type : Tchad, Tibesti, pentes de l'Emi Koussi (à 1 200 m?), Mission Tilho (1912-17) (P).

Peyre de Fabrègues 2556, Afr, à 25 km au sud de Timia sur la piste d'Elmiki (17°50' N-8°30' E), 12-10-1967, éboulis (ALF).

Pour MAIRE, la plante du Tibesti était « difficile à éloigner des *Cynaræe Cartolinæ* »; il s'agissait en réalité d'un représentant de la tribu des *Mulisiæ*; pour un botaniste tel que MAIRE familier de la flore méditerranéenne, le *Dicoma capensis* rappelle assez bien le genre *Atractylis*.

Bien qu'elles appartiennent à la même section (*Dimorphæ*) les *Dicoma tomentosa* et *capensis* constituent deux espèces bien différentes; on peut résumer les principaux caractères distinctifs des deux plantes dans le tableau suivant :

Dicoma capensis

- Plante décombante-dressée, vivace.
- Limbe moins de 4 fois plus long que large, à bords ondulés crispés.
- Bractées internes de l'involucre vertes à marges et nervures centrales blanches, sur la moitié ou les 2/3 inférieurs de leur longueur, puis brusquement brun clair et terminées par une pointe courte (1,5 à 2 mm) à peine piquante.
- Bractées internes de l'involucre égalant ou plus courtes que les aigrettes des akènes.
- Akènes à corps entouré d'un petit nombre de soies dressées.

Dicoma tomentosa

- Plante strictement érigée, annuelle.
- Limbe lancéolé bien plus long que large (sauf feuilles supérieures), à bords entiers.
- Bractées internes de l'involucre vertes à nervure centrale blanche, entièrement entourées par une marge blanche épaisse, formant au sommet de la bractée une longue (4 à 9 mm) pointe acérée.
- Bractées internes de l'involucre dépassant de beaucoup (ca. 5 mm) les aigrettes des akènes.
- Akènes à corps disparaissant presque complètement sous les soies nombreuses, dressées-étalées, qui l'entourent.

C'est WAGENITZ, à l'occasion de déterminations d'échantillons récoltés par SCHOLZ au Tibesti pendant l'hiver 1964-1965, qui le premier, a signalé l'identité des *Dicoma capensis* et *Tibestina lanuginosa*²; l'examen

1. SCHOLZ H., *Beitrag zur Flora des Tibesti-Gebirges (Tschad)*, *Willdenowia* 4 (2) : 198 (1966).

du type de cette espèce conservé à Paris nous permet de conclure au bien fondé de l'opinion de Wagenitz.

Aire disjointe dans l'état actuel de nos connaissances :

— sud de l'Afrique : Rép. Sud-africaine, Sud-ouest africain;

— nord de l'Afrique : Algérie (Hoggar près de Tamanrasset vers 1 600 m, d'après MAIRE, Mém. A. Sc. Inst. France, **62** (1935), Niger (Air méridional), Tchad (Emi Koussi et Tarso Toussidé).

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., éd. 2 (1963).



Fig. 1. — Carte de répartition de *Dicoma capensis* Less. montrant la remarquable disjonction entre l'aire principale austro-africaine et les localités montagnardes (relictuelles?) du Sahara méridional. — Carte dressée par J.-P. LEBRUN, d'après le matériel des herbiers P, K, ALF.

5 bis. *Geigeria acaulis* (Sch.-Bip.) Benth. et Hook. f. ex Vatke, Oesterr. Bot. Zeitschr., **25** : 327 (1875).

Peyre de Fabrègues 603, Gouré-Boultoum (carte Kelle), 1-8-1964, affleurement calcaire; *756*, Kaw-Kiloum, 25-8-1964, zone calcaire; *1051*, Gouré, 7-10-1964, sable sur zone pierreuse, ALF!

Sud-Ouest Africain! Rép. Sud-Africaine, Uganda nord, Éthiopie nord, Rép. du Sudan! Tchad! — Espèce à aire disjointe.

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., ed. 2, 1963.

CONVOLVULACEAE

6. *Ipomoea tuberculata* Ker-Gawl., in Edwards, Bot. Reg. 1, tab. 86 (Fév. 1816).

SYN. : *I. dasysperma* JACQ., Ecol. Fl. 1 : 132, tab. 89 (août 1816).
— *I. calcareata* RENDLE in Fl. Trop. Afr. 4 (2) : 180 (1906).

Peyre de Fabrègues 2642, Zinder (13°50' N-9° E), 10-1967, dans un bas-fond argileux (ALF).

Niger! Sud-ouest africain, Rép. sud-africaine, Botswana, Rhodésie, Zambie, Tanganyika, Éthiopie, Érythrée — Ceylan, Indes.

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., ed. 2 (1963).

CRUCIFERAE

7. *Morettia philaeana* (Del.) DC, Syst. 2 : 427 (1821).

SYN. : *M. canescens* auct. : CHEVALIER, Fl. viv. 1 : 219-220 (1938), p.p. et fig. 34 B : 218; LEBRUN et PEYRE DE FABRÈGUES, Adansonia, ser. 2, 7 (3) : 395 (1967); non BOISS.

Dans sa Flore vivante de l'A.O.F., CHEVALIER a confondu, sous le binom « *Morettia canescens* Boiss. », deux espèces distinctes :

— d'une part le véritable *M. canescens*, à tiges souvent prostrées, portant des poils étoilés, apprimés, feuilles entières, parfois dentées, petites (L = 0,8-2 cm; l = 0,2-0,8 cm), fruits cylindriques de 0,8 à 1,5 cm de long et portant un style mince et glabre, sépales de 2 à 4 mm de long.

— d'autre part le *M. philaeana*, à tiges épaisses, dressées, portant des poils étoilés, scabres, fragiles, adhérent aux doigts, feuilles grossièrement dentées, grandes (L = 3-5 cm; l = 0,5-2 cm), fruits tétragones de 1,2 à 2,5 cm de long et portant un style épais, parfois velu-hérissé, sépales de 6 à 8 mm de long, longuement persistant autour du fruit.

Malheureusement nous avions basé, dans notre précédent travail, nos propres déterminations sur des échantillons incorrectement nommés par CHEVALIER.

Dans l'Air les deux espèces existent et sont toutes deux citées par BRUNEAU DE MIRÉ et GILLET (l. c.).

Nous estimons devoir rapporter au *M. philaeana* les récoltes suivantes en provenance du Niger :

Chevalier s. n., entre Tahoua et In Gall, aux confins du désert dans la steppe, 3-2-1932 (P); 43.583, Damerghan, 17-2-1932 (P); 43.519, sud de l'Air, d'Agadès à Tazolé, 7 à 10-2-1932 (P); 42.965, Tazolé, 14-2-1932 (P). — *Petit-Lagrange* 23, Air, oued Tarazit (P). — *Peyre de Fabrègues* 81, entre Tassara et Tilia (16°30' N-5°00' E), 9-9-1962, sur sable tassé sec (ALF); 158, Tilia (16°10' N-4°45' E), 10-9-1962, dans un ravin de colline calcaire (ALF); 2284, Talrhass (15°15' N-9°50' E), 20-10-1966, sables (ALF); 2670, piste Tilia-Abarok (16°20' N-4°40' E), 7-1-1968, bas-fond sablo-argileux et sables battants (ALF).

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., ed. 2 (1954).

Niger! Tchad! Rép. du Sudan! Égypte-sud de la Mer Morte, Arabie.

8. *Morettia canescens* Boiss., *Diagn.* 2 (8) : 17 (1842).

Aucun représentant du genre *Morettia* n'est signalé dans la F.W.T.A., ed. 2, 1954; deux espèces cependant y existent réellement : *M. philziana* (Voir ci-dessus) et *M. canescens* (*Petit-Lagrange* 80, Air : Mont Baguezane mars-avril 1933 (P); 100, Air : Baguezane-Amaloulé, mars-avril 1933 (P)).

CYPERACEAE

9. *Heleocharis decorigulumis* Berhaut, *Bull. Soc. Bot. Fr.* 100 : 174 (1953).

SYN. : *H. fistulosa* var. *micrantha* CHERM., *Arch. Bot. Caen*, mem. 4 : 25 (1936), p.p., quoad deser. et specim. *Trochain* 948 (tunc lectotypus) tantum (syn. emend.)¹.

Peyre de Fabrègues 2231, mare, Kissambana, vers Hamdara, 15-10-1966 (ALF, P).

Espèce très longtemps méconnue, malgré l'ancienneté de la première récolte (*Leprieur*, 1828, Sénégal). CHERMEZON entrevit son existence, mais la confondit malheureusement avec des échantillons de *H. mutata* (L.) Roem. & Schult.; de tous les échantillons de TROCHAIN cités par CHERMEZON, un seul appartient à *H. decorigulumis*; c'est pourtant à lui que se rapporte sans nul doute l'essentiel de la description originale de *H. fistulosa* var. *micrantha*, et en particulier ce qui concerne l'akène. Mais CHERMEZON a cru voir dans le reste du matériel soit des spécimens plus jeunes, soit des transitions vers *H. fistulosa* (= *H. acutangula* (Roxb. Schult.), ce qui l'entraîna à n'accorder qu'une faible valeur aux caractères pourtant très nets de *H. decorigulumis*.

BERHAUT fut donc le premier à distinguer clairement cette annuelle des bas-fonds argileux inondables du domaine sahélien, bien reconnaissable à ses glumes fortement soulignées d'une marge brun-noir ainsi qu'à l'ornementation de son akène, dont le corps est en outre d'une couleur verte assez rare.

Récoltée aussi au Tchad, d'abord par CRÉAC'H, elle a été retrouvée ces dernières années en diverses localités intermédiaires, au Cameroun septentrional, au Mali; cette récolte au Niger complète ainsi de façon heureuse sa répartition, qui demeure très étroite en latitude.

10. *Rhynchospora holoschoenoides* (L. C. Richard) Herter, *Rev. Sudam. Bot.* 9 : 157 (1953).

SYN. : *Rhynchospora cyperoides* (Sw.) Mart., *Denkschr. Acad. Wiss. Munch.* 6 : 149, *comb. illeg.* (basée sur *Schoenus cyperoides* Sw. 1788, non RETZ. 1786); et auct. mult. — *R. Mauriti* STEUD., *Syn. Cyp.* : 149 (1855); E. A. ROBINSON, *Kirkia* 1 : 34 (1961). — *R. Arechavaletæ* BOCK., *Cyp. Nov.* 1 : 24 (1888); D. PODLECH, *Mittell. Bot. Staats. Münch.* 4 : 118 (1961).

Dumont in herb. *Peyre de Fabrègues* 2660, Bangaza, au N de Dungass, déc. 1967 (ALF, P).

1. BERHAUT (l. c. : 173, et *Fl. Sénég.*, ed. 1 : 291 (1954)) faisait précédemment de cette variété un synonyme de *H. mutata* (L.) Roem. & Schult.

Cette espèce assez polymorphe, que nous préférons considérer comme un tout — éventuellement, mais difficilement, séparable en plusieurs races — occupe une aire assez vaste en Amérique et en Afrique tropicales; dans ce dernier continent, cependant, sa répartition est assez irrégulière, comme l'atteste la carte ci-jointe; jusqu'à ce jour, elle n'était connue, en Afrique occidentale, que près des côtes, alors que son aire



Fig. 2. — Répartition africaine de *Rhynchospora holoschoenoides* (L. C. Rich.) Herler, montrant la disjonction des aires partielles, et en particulier de la localité située au Niger. — Carte dressée par J. RAYNAL, d'après le matériel des herbiers P, ALF, K, BR, L, IFAN.

traverse largement l'Afrique austro-tropicale pour aller se terminer à Madagascar et Maurice.

Cette récolte est donc non seulement nouvelle pour le Niger, mais encore remarquable par son éloignement de la côte et des autres localités connues.

Nous remarquerons que c'est également le cas de l'espèce ci-après *Scleria lacustris* Wright, autre afro-américaine. Au Niger, ces deux plantes ont été trouvées dans la même localité; ailleurs en Afrique, les rares localités de *S. lacustris* coïncident presque toutes avec des localités de *Rh. holoschoenoides*, ce qui rend le problème de leurs curieuses répartitions d'autant plus intéressant.

D'autres Cypéacées ont, en Afrique occidentale, une répartition de ce type, à la fois paralittorale et plus ou moins sahélienne : *Pycurus polystachyos* (Rottb.) Pal. Beauv., *Fimbristylis ferruginea* (L.) Vahl, *Heleocharis geniculata* (L.) Roem. & Schult., par exemple. Pour les deux dernières il est certain que leur caractère assez nettement halophile suffit à expliquer une telle répartition, le milieu littoral étant relayé dans le Sahel par les sols chargés en sels avoisinant les bas-fonds temporairement inondables. Pour les autres espèces, qui ne paraissent pas halophiles, l'explication est beaucoup moins évidente. La migration le long d'axes empruntés par les Oiseaux est une hypothèse à envisager pour *Pycurus polystachyos* et quelques autres : certains chapelets des stations orientés N-S, jusqu'en Afrique du Nord, pourraient constituer un argument en faveur de cette interprétation; la diaspore des *Rhynchospora*, aux soies hypogynes et à la stylobase en bec scabres, est éminemment zoochore. Il n'en est pas de même de celle de *Scleria lacustris*, akène très lisse et relativement gros.

11. *Scleria lacustris* Wright ex Sauvalle, Anal. Ac. Cienc. Habana 8 : 152. (1871).



Fig. 3. — Répartition africaine de *Scleria lacustris* Wright-Carte dressée par J. RAYNAL.

SYN. : *S. aquatica* CHERM., Bull. Soc. Bot. Fr. **77** : 279 (1930).

Dumont in herb. Peyre de Fabrègues 2659, Bangaza, au N de Dungass, déc. 1967 (ALF, P).

Amérique tropicale (Cuba, Guyane¹, Paraguay), Sénégal, Sierra Léone, Ghana, Gabon, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Zambie².

Cette nouvelle localité au Niger constitue un point de plus dans la répartition extrêmement clairsemée de cette espèce, répartition qui, dans son ensemble, comme nous l'avons dit plus haut, rappelle celle de *Rhynchospora holoschenoides*.

GRAMINEAE

11 bis. ***Loxodera Ledermannii*** (Pilger) Launert, Senck. Biol., **46** : 121 (1965); Clayton, Kew Bull., **20**, (2) : 258 (1966).

Boudel 5259, 10 km W Gaya (carte Gaya), 27-10-1968, sur plateau cuirassé avec *Loudelia togoensis*; localement abondant (ALF, K).

Nigeria (Kaduna district), Cameroun, Uganda.

Nouveau pour le Niger.

12. ***Sporobolus cordofanus*** (Steud.) Coss., Bull. Soc. bot. Fr. **36** : 253 (1889); Clayton, Kew Bull., **19** (2) : 294 (1965).

BAS. : *Triachyrum cordofanum* STEUD., Syn. Pl. Glum. **1** : 176 (1854).

SYN. : *S. humifusus* KUNTH var. *cordofanus* (STEUD.) MASSEY, Sudan Grasses : 43 (1926).

— *S. albomarginatus* STENT et RATTRAY, Proc. Rhod. Sci. Ass. **32** : 51 (1933).

Peyre de Fabrègues 2146, Dilla (13°15' N-12°30' E), 18-9-1966 (ALF, K) (det. W. D. CLAYTON).

Nouveau pour l'ouest africain.

Niger, Rép. du Sudan, Kenya, Tanganyika, Rhodésie.

LYTHRACEAE

13. ***Ammania urceolata*** Hiern, in Oliver, Fl. Trop. Afr. **2** : 478 (1871).

Peyre de Fabrègues 2567 bis, Tchén Tabaraden (15°50' N-5°50' E), 15-10-1967, bord de mare, sur argile et à l'ombre, un pied en mélange avec *A. senegalensis* Lam. (P); 1142, Gazamni (carte Kelle), 19-11-1964, bas-fond (ALF, P).

Rare espèce seulement connue par quelques échantillons en provenance de la République du Sudan.

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., ed. 2 (1954).

1. Fide NELMES, Kew Bull. **10** : 423 (1955).

2. Nous ignorons sur quel matériel se fonde ROBINSON (Kew Bull. **18** : 519 (1966) pour citer l'espèce de République centrafricaine (confusion avec la localité congolaise (district de l'Ubangi)?) et de Madagascar.

14. **Nesaea radicans** Guill. et Perr. var. **latifolia** Fernandes et Diniz, Bolet. Soc. Broter. **31**, ser. 2 a : 157 et tab. VIII (1957).

Peure de Fabrègues 1286, Magaria-Matameye (13°15' N-8°40' E), 28-11-1964, sur sable (ALF), P; *1517*, Matameye, 27-4-1966, sur sol humide (ALF); *2352*, Matameye (13°30' N-8°30' E), sur sable humide (ALF).

Spectaculaire variation très robuste, décrite de Guinée portugaise, région de Mansoa, d'après une récolte Espírito Santo de 1955.

Nouveau pour le Niger.

15. **Rotala pterocalyx** A. Raynal, Adansonia, ser. 2, **7** (3) : 337 et 338, fig. 8 (1967); l. c. **7** (4) : 543 et 538, fig. M 1.2 (1967).

Peure de Fabrègues 2234, Takiéta (13°40' N-8°30' E), 15-10-1966, bord de mare (ALF).

Très curieuse espèce caractérisée par les 4 ailes longitudinales du tube du calice, décrite d'après une récolte J. RAYNAL faite au Sénégal en 1961.

Sénégal, Niger, Rép. centrafricaine. Nouveau pour le Niger.

PAPILIONACEAE

16. **Crotalaria microphylla** Vahl, Symb. Bot. **1** : 52 (1790).

SYN. : *C. sennii* CHIOV., Fl. Somalia **2** : 157 (1932).

Peure de Fabrègues 782, Nord-Gouré (15° N-10°40' E), 28-8-1964, sables (ALF); *378*, Termit-Ténéré (15°45' N-11°30' E), 15-9-1964, sables (ALF); *1063*, Tasker (15°10' N-10°40' E), 7-10-1964, sable de dune (ALF); *2191*, Tasker sud (15° N-10°30' E), 29-9-1966, vallée sableuse (ALF).

Niger! Tchad! Rép. du Sudan; Égypte; Abyssinie; Afrique de l'Est; Arabie.

Plante à fleurs rose bleuté veinées de lilas.

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., ed. 2 (1958).

17. **Sesbania tetraptera** Hochst. ex Bak. in Oliv., Fl. Trop. Afr. **2** : 136 (1871); Gillett, Kew Bull. **17** (1) : 149 et carte : 151 (1963).

SYN. : *S. Kirkii* PHILL. et HUTCH., Bothalia, **1** : 54 (1921).

Peure de Fabrègues 2596, Ader Douchi, Gidan Kassori (14°45' N-5°30' E), 19-10-1967, bord de route, vallée sablo-argileuse, peu fréquent (ALF).

Très spectaculaire espèce à fruits portant 4 ailes, l'un des deux représentants africains du sous-genre *Pteros Sesbania*; d'autres espèces (sous-genre *Daubentonia*) d'Amérique présentent ce caractère, mais sont assez différentes par ailleurs des *Sesbania* africains à fruits ailés.

Niger, Rép. du Sudan, Tanganyika, Mozambique, Transvaal.

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., ed. 2 (1958).

POLYGONACEAE

18. *Oxygonum sinuatum* (Meisn.) Dammer in Engler, Pflanzenw. Ost-Afr. c : 170 (1895); Graham, in Turrill et Milne-Redh., Fl. Trop. East Afr., *Polygonaceae* : 34 (1958).

Bas. : *Ceratogonum sinuatum* MEISN. in DC, Prodr. 14 : 40 (1856).

Syn. : *C. atriplicifolium* auct. : A. RICH., Tent. Fl. Abyss. 2 : 231 (1851), p.p. ex descr.; non MEISN. — *C. cordofanum* MEISN., in DC, l. c. 14 : 39 (1856).

Peyre de Fabrègues 1921, Zinder (13°50' N-9°15' E), 23-7-1966, sables (ALF); 2371, Birni N'Kazoué (14°15' N-9°50' E), 9-9-1966, bas-fond sablo-argileux inondable (ALF).

Niger, Tchad, Rép. du Sudan, Congo Kinshasa, Afrique de l'Est, Sud-ouest africain.

Nouveau pour le domaine de la F.W.T.A., ed. 2 (1954).